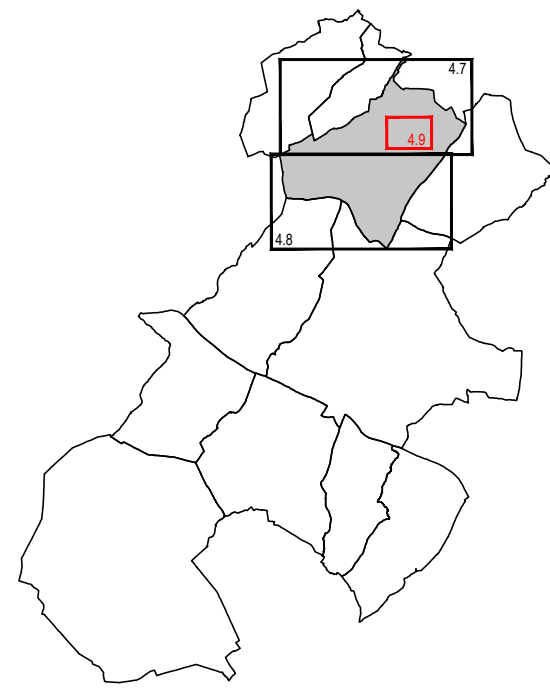


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Echelle : 1/2500

Objet	Date
Approuvé le	20 décembre 2019 par le Conseil Communautaire
Modification N°1	05 avril 2022
Mises à jour	10 janvier 2020, 28 août 2020, 2 décembre 2022, 19 juin 2023
Modification simplifiée N°2	12 mai 2023

 EXPERT sas - 1, rue Niepce - 45700 Villemandeur

— — Limite des zones

 Espace boisé classé à conserver ou à créer

★ Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé

—+— Limite administrative

Patrimoine architectural :

☐ Bâti/ouvrage remarquable

☐ Bt Bâtiment
☐ Ch Château
☐ Eg Eglise
☐ Po Portail/Porche

- Élément architectural

☒ Croix

Patrimoine naturel :

 Haie

☐ Espace arboré

Pa F

 Emplacement réservé

	Objet	Bénéficiaire
Ch1	Accès	Commune

